

Loïc PAREIN

COLLECTION LATINE
Série II/Volume 8

LA FIXATION DE LA PEINE

De l'homme *coupable* à l'homme *capable*

Helbing Lichtenhahn

Remerciements

Au *Livre I des Pensées pour moi-même*, Marc-Aurèle s'attache à rendre hommage. Il établit en effet ce qu'il doit à chacun de ceux qui l'ont entouré, en particulier ses précepteurs, ses amis et ses proches. Qu'il me soit également permis d'emprunter le chemin de la reconnaissance en guise de préambule.

Tout d'abord à l'égard de mes co-directeurs. A Monsieur le Professeur André Kuhn d'une part, notamment pour sa disponibilité féconde. Qu'il est rassurant pour un doctorant de pouvoir frapper à la porte de son directeur pour lui livrer tout de go ses interrogations et ses idées en sachant avec certitude qu'au sortir du bureau, la perspective s'en trouvera toujours transformée. A Monsieur le Professeur Alain Papaux d'autre part, notamment pour sa bienveillante exigence. A l'instar de quelques sommets, certaines attentes apparaissent parfois trop élevées au regard de nos compétences actuelles mais c'est sans compter sur les capacités acquises en cours de route lorsque celle-ci est jalonnée d'encouragements.

Ce n'est pas encore la famille, mais ils en sont proches. Le présent doctorat doit effectivement beaucoup aux collaborateurs de l'Institut de Criminologie et de Droit pénal, version « Internef ». Il y règne non pas une banale ambiance de travail mais une atmosphère vivifiante où les échanges juridiques et non-juridiques nourrissent tant l'esprit que le cœur. Que chacun puisse lire entre ses lignes la reconnaissance personnelle que je lui porte pour ses années de complicité. Un remerciement particulier à Joëlle Vuille qui, hormis avoir fréquemment prêté assistance à l'auteur, s'est chargée de la relecture, « besogne qu'on ne fait pas soi-même ».

Enfin, il convient de se tourner vers les siens. Que mes grands-parents, mes parents et ma sœur soient remerciés pour l'affection intarissable qu'ils m'ont témoignée durant cette période de rédaction. Un remerciement particulier à ma mère qui encore une fois est à l'origine, cette fois-ci de nombreuses corrections.

Sommaire

Remerciements	V
Table des abréviations	XI
Introduction	1
Partie I : Aspects théoriques en matière de fixation de la peine	5
§ 1. <i>Généralités</i>	5
§ 2. <i>La peine passionnelle : le criminel, un bouc émissaire</i>	7
§ 3. <i>La peine rationnelle</i>	21
§ 4. <i>Conclusion</i>	100
Partie II : La fixation de la peine en droit suisse.....	105
§ 1. <i>Généralités</i>	105
§ 2. <i>La fonction de la peine</i>	110
§ 3. <i>La fixation de la peine selon l'art. 47 CP</i>	125
§ 4. <i>Conclusion : le criminel, un individu ?</i>	185
Partie III : La fixation de la sanction dans un droit pénal libérateur	191
§ 1. <i>Généralités</i>	191
§ 2. <i>Le criminel : individu submergé</i>	192
§ 3. <i>La sanction</i>	217
§ 4. <i>La fixation de la sanction</i>	221
§ 5. <i>Conclusion</i>	239
Conclusion.....	241
 Annexe : Tableau récapitulatif des critères de fixation de la peine selon l'art. 47 CP	244
 Table des matières	245
 Bibliographie.....	249

Table des matières

Remerciements	V
Sommaire	IX
Table des abréviations	XI
Introduction	1
Partie I : Aspects théoriques en matière de fixation de la peine	5
§ 1. <i>Généralités</i>	5
§ 2. <i>La peine passionnelle : le criminel, un bouc émissaire</i>	7
I. Le criminel	7
II. La fonction de la peine	13
III. La fixation de la peine	18
§ 3. <i>La peine rationnelle</i>	21
I. <i>Sapere aude !</i>	21
II. Le criminel : un individu désaccordé	23
1. Le criminel	23
2. La fonction de la peine	25
3. La fixation de la peine	27
III. Le criminel : un individu en (infr)action	28
1. Le criminel	28
2. La fonction de la peine	30
3. La fixation de la peine	32
IV. Le criminel : un individu passionné	34
1. Le criminel	34
2. La fonction de la peine	37
3. La fixation de la peine	39
V. Le criminel : un individu coupable	40
1. Le criminel	40
2. La fonction de la peine	41
3. La fixation de la peine	45
VI. Le criminel : un individu prédateur	48
1. Le criminel	48
2. La fonction de la peine	50
3. La fixation de la peine	50
VII. Le criminel : un individu hostile	52
1. Le criminel	52
2. La fonction de la peine	53
3. La fixation de la peine	54
VIII. Le criminel : un individu despote	55

1. Le criminel	55
2. La fonction de la peine.....	57
3. La fixation de la peine.....	58
IX. Le criminel : un individu rationnel.....	59
1. Le criminel	59
2. La fonction de la peine.....	62
3. La fixation de la peine.....	63
X. Le criminel : un individu schizophrène.....	65
1. Le criminel	65
2. La fonction de la peine.....	69
3. La fixation de la peine.....	70
XI. Le criminel : un individu hors-la-loi	72
1. Le criminel	72
2. La fonction de la peine.....	74
3. La fixation de la peine.....	75
XII. Le criminel : un individu qui dit non.....	76
1. Le criminel	76
2. La fonction de la peine.....	80
3. La fixation de la peine.....	81
XIII. Le criminel : un individu infectieux.....	82
1. Le criminel	82
2. La fonction de la peine.....	85
3. La fixation de la peine.....	86
XIV. Le criminel : un individu coagulant	88
1. Le criminel	88
2. La fonction de la peine.....	90
3. La fixation de la peine.....	92
XV. Le criminel : individu désocialisé	93
1. Le criminel	93
2. La fonction de la peine.....	95
3. La fixation de la peine.....	98
§ 4. Conclusion.....	100
Partie II : La fixation de la peine en droit suisse.....	105
§ 1. Généralités	105
§ 2. La fonction de la peine.....	110
I. Terminologie	110
II. Selon la loi	114
III. Selon la jurisprudence	121
IV. Critiques	123
§ 3. La fixation de la peine selon l'art. 47 CP.....	125
I. Le principe.....	125

II.	La quotité de la peine	131
1.	La rétribution.....	131
a.	La gravité de la lésion ou de la mise en danger	131
b.	Le caractère répréhensible de l'acte	137
c.	Les motivations et les buts	139
d.	La liberté décisionnelle	142
e.	Le rôle d'un tiers	144
ea.	La relation avec la victime	144
eb.	Les agents infiltrés	146
f.	L'intensité de la volonté délictuelle	148
2.	La prévention	148
a.	Les antécédents	148
aa.	Généralités.....	148
ab.	L'âge	149
ac.	La culture	153
ad.	La réputation	154
ae.	Les condamnations antérieures et simultanées	155
b.	La situation personnelle	159
ba.	La situation familiale	159
bb.	La situation sociale.....	160
bc.	La situation économique	161
bd.	La situation professionnelle	161
c.	L'effet de la peine sur l'avenir de l'auteur.....	162
d.	Le comportement de l'auteur après l'acte.....	165
da.	Généralités.....	165
db.	Les aveux	166
dc.	Prise de conscience et remords	169
e.	L'attitude des autorités pénales durant la procédure.....	171
f.	Le relais médiatique	173
III.	Le choix de la peine.....	174
IV.	La motivation	176
V.	Le recours en matière pénale.....	181
§ 4.	<i>Conclusion : le criminel, un individu ?</i>	185
Partie III : La fixation de la sanction dans un droit pénal libérateur.....	191	
§ 1.	<i>Généralités</i>	191
§ 2.	<i>Le criminel : individu submergé</i>	192
I.	Le renversement des présomptions	192
II.	Les déterminismes	197
III.	Le libre-arbitre.....	200
IV.	La société.....	205
V.	Le droit pénal libérateur	208

1. Le concept	208
2. Le rapport entre la Défense sociale nouvelle et le Droit pénal libérateur.....	214
a. Les recouplements	214
b. Les divergences	215
ba. La responsabilité	215
bb. La rétribution.....	216
bc. L'exécution de la sanction	216
§ 3. <i>La sanction</i>	217
I. La définition	217
1. Un individu submergé	217
2. Une infraction.....	218
3. Une contrainte étatique	218
II. Le fondement.....	219
III. Le but.....	219
IV. La fonction	220
§ 4. <i>La fixation de la sanction</i>	221
I. Les deux variables	221
II. L'intensité coercitive.....	224
1. Avant l'infraction	224
2. Au moment de l'infraction	224
3. Après l'infraction	226
III. Le genre de sanction.....	226
1. Généralités.....	226
2. La sanction limitant le droit au mouvement	229
3. La sanction pécuniaire.....	230
4. Le travail d'intérêt général	232
IV. Critiques	234
1. Quelques inquiétudes	234
2. Formation insuffisante des magistrats.....	235
3. Indétermination de la sanction	235
4. Affaiblissement de la répression	237
§ 5. <i>Conclusion</i>	239
Conclusion	241
 Annexe : Tableau récapitulatif des critères de fixation de la peine selon l'art. 47 CP	244
Bibliographie	249